

CONCLUSION

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au terme de ce dialogue interactif et constructif, remercier au nom de la délégation ivoirienne, tous les membres de ce Comité, pour l'intérêt qu'ils portent à mon pays, et en particulier pour la promotion et la protection des droits des femmes en Côte d'Ivoire.

Ce fut un honneur et un grand plaisir pour nous de présenter le rapport de notre pays devant cet auguste Comité composé d'éminents experts dans le domaine de la promotion et la protection des Droits de l'Homme, et en particulier ceux des femmes.

Ma délégation et moi-même nous réjouissons que les efforts consentis par la Côte d'Ivoire aient été appréciés par les membres du Comité au cours de ce dialogue.

Nous espérons avoir apporté des réponses satisfaisantes aux nombreuses préoccupations qui ont été soulevées au cours de nos échanges. Dans le même esprit, la Côte d'Ivoire est disposée à fournir des réponses aux questions restées en suspension, par le biais du Haut- Commissariat aux Droits de l'Homme, avec lequel elle a toujours entretenu une coopération étroite et constructive.

Madame la Présidente,

Le rapport que nous avons présenté est le fruit des efforts déployés par le Gouvernement ivoirien, à travers des politiques, programmes et projets, en vue l'amélioration de la situation des Droits de l'Homme de sa population, notamment celle des femmes.